CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E35694** **VALABLE JUSQU'AU** **02/02/2027**

ÉDITÉ LE 07/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/01/1994

Raison sociale : GARAT CHARPENTE COUVERTURE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 21/10/2016

Capital : 40 000

PARC D'ACTIVITES LANA
64210 ARBONNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BAYONNE

Siret : 393 225 396 00034

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 7108946-001

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 10973592204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000010973592204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Téléphone : 05 59 23 11 11 **Fax :** 05 59 23 86 22

Portable : 06 80 26 91 67

Responsabilité légale :
GARAT THIBAULT GÉRANT

Site Internet : http://www.garat-charpente.com

E-mail : contact@garat-charpente.com

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 341 000 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	9	25/01/2024
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	9	25/01/2024
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		25/01/2024
3141	Eléments accessoires de couverture		25/01/2024
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/05/2026 09:51

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.